



Pommier / Poirier

N°11
23/04/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : toute pluie peut donner lieu à des projections significatives.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de pontes est en cours, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 5-7 mai.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions pourrait débuter à partir de cette fin de semaine.
- **Psylle du poirier** : les pontes s'intensifient et les premières éclosions sont observées.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade H-I pour Canada, Golden et Chantecler et Gala ; stade I pour Granny et Pink Lady ; stade I-J pour Braeburn.

En Gironde : stade H-I pour Chantecler et Golden ; stade I à début J pour Gala.

En Dordogne : stade H-I pour Canada, Golden, Chantecler et Gala ; stade I-J pour Granny.

En Charentes : stade H-I pour Chantecler, Gala et Golden ; stade I pour Canada ; stade I-J pour Granny.



Stade H

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



Stade I

« Nouaison » (BBCH 70)



Stade J

« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade I-J pour William's, Conférence et Comice ; stade J pour Passe Crassane et Harrow Sweet.

En Gironde : stade I à début J pour William's et Comice ; stade I-J pour Passe Crassane.



Stade I

« Nouaison » (BBCH 70)



Stade J

« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

• Tavelure

Il n'a pas été noté ou signalé de nouvelle sortie de taches cette semaine.

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, la période pluvieuse qui a débuté à partir de la fin de semaine dernière (17 au 22 avril) et qui a apporté des cumuls de précipitations de 20 à 55 mm voire plus selon les postes, a donné lieu à des contaminations de niveau « grave » sur l'ensemble des secteurs.

Contaminations enregistrées sur la période du 16 au 22 avril

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	20/04 à 08h au 23/04 à 06h	Grave
		18/04 à 15h au 19/04 à 10h	Assez grave
		17/04 à 21h au 18/04 à 08h	Légère
	Béquin	20/04 à 23h au 22/04 à 08h	Grave
		19/04 à 19h au 20/04 à 01h	Assez grave
		18/04 à 22h au 19/04 à 11h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	17/04 à 22h au 18/04 à 14h	Assez grave
		18/04 à 23h au 22/04 à 08h	Grave
	33	Les Leves	17/04 à 18h au 22/04 à 02h
24	Port Sainte Foy	17/04 à 19h au 22/04 à 11h	Grave
16	Le Tâtre	18/04 à 18h au 22/04 à 09h	Grave
		17/04 à 17h au 18/04 à 08h	Légère
17	St-Quantin de Rançanne	21/04 à 03h au 22/04 à 08h	Grave
		19/04 à 22h au 20/04 à 13h	Légère
		18/04 à 17h au 19/04 à 12h	Légère
	St-Sigismond-de-Clermont	17/04 à 21h au 18/04 à 08h	Légère
		21/04 à 03h au 22/04 à 08h	Grave
		19/04 à 22h au 20/04 à 13h	Légère
		18/04 à 17h au 19/04 à 12h	Légère
		17/04 à 21h au 18/04 à 08h	Légère

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

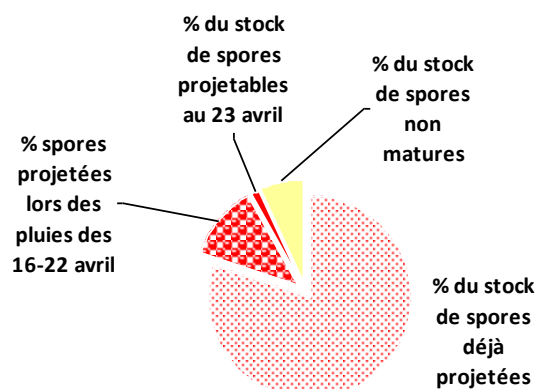
Les sorties de taches liées à la contamination du 12 avril devraient être visibles à partir de cette fin de semaine.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des niveaux de projections très importants lors des pluies des 17-20 avril notamment sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot où aucune pluie significative n'était intervenue depuis fin mars.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse maintenant de 0.3 à 0.6 % par jour.

Le stock de spores déjà projetées représente 95 % du potentiel annuel. Suite aux dernières pluies, le potentiel de spores projetables oscille, à ce jour, entre 0.3 et 1.3 % du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections significatives. Le risque tavelure pourrait être élevé si les conditions de températures et durée d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux et de l'apparition des nouvelles feuilles (la croissance végétative est importante actuellement) afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes actuellement en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées en poiriers.

Les températures douces de ces derniers jours accompagnées de pluies et parfois de grêle ont pu être favorables aux infections. Les conditions annoncées pour les prochains jours pourraient rester favorables, il faut être attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour détecter rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

En parcelles sensibles, les symptômes sont en augmentation.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2019.

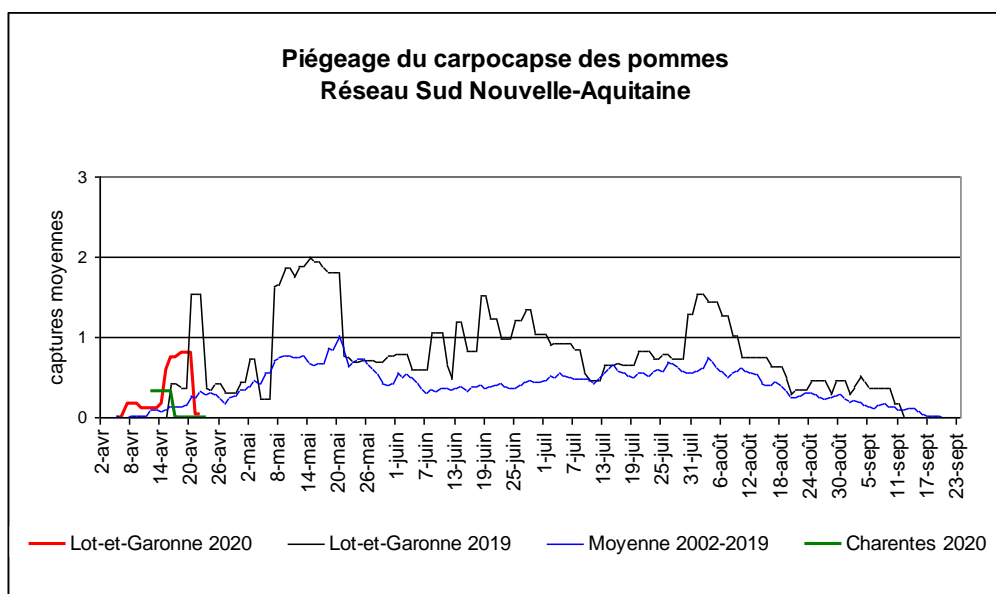
Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 2.5 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (13 à 15°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 5-7 mai et les éclosions pourraient débuter à partir des 2-4 mai.

Evaluation du risque

La période à risque de pontes a débuté. Cependant, les conditions pluvieuses de ces derniers jours n'ont pas été favorables au vol et aux pontes.

B

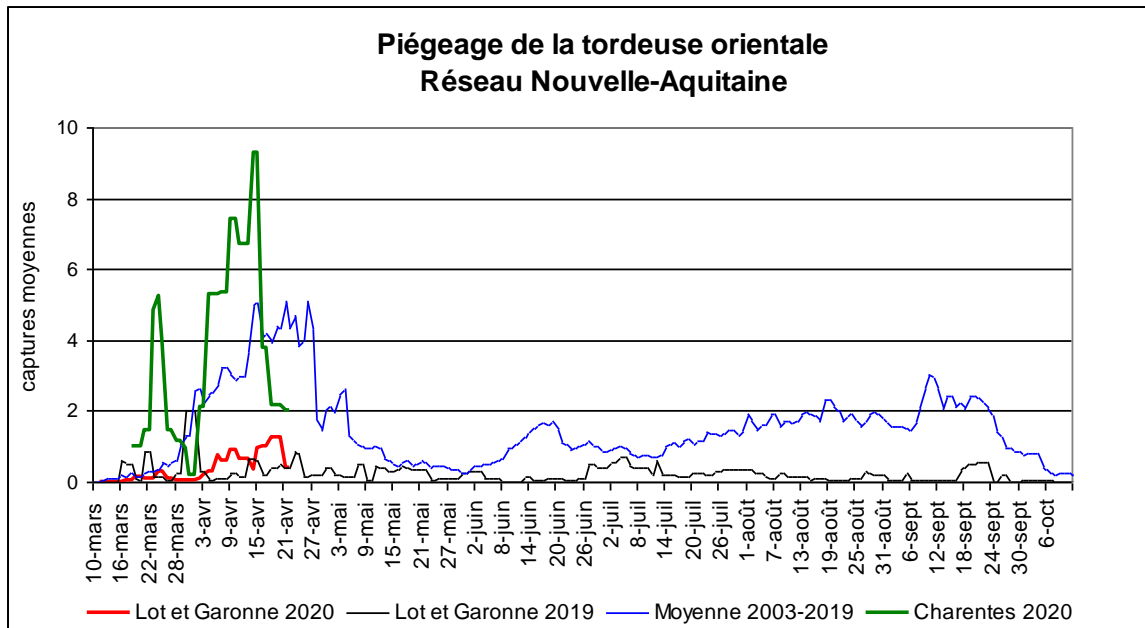
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-244 du 17/04/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

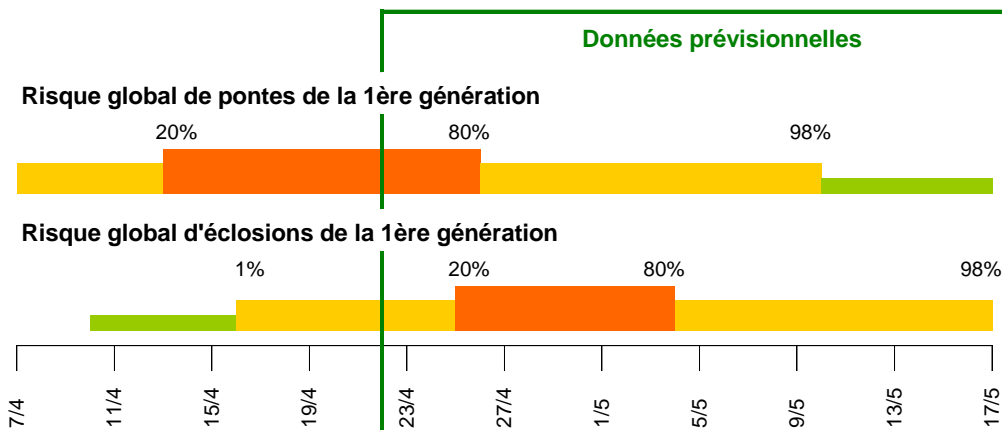
- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol se poursuit avec des prises en baisse.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 60 à 70 % du potentiel de pontes et 10 à 15 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (13 à 15°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 25-27 avril. Les éclosions quant à elles pourraient s'intensifier à partir des 24-26 avril et rester soutenues jusqu'aux 3-5 mai. Ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes).

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions pourrait débuter à partir de cette fin de semaine.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2020-244 du 17/04/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de référence peu de dégâts sont observés.
Sur notre réseau de piégeage, des captures sont enregistrées.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Pandemis

Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photos : D.Racofier – FREDON Aquitaine)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque : 5 % d'organes attaqués (corymbes de fruits).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2020-244 du 17/04/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Dans nos parcelles de référence de pommiers, quelques foyers de pucerons cendrés sont observés, on note une progression sur les jeunes pousses. Des remontées de populations ont été signalées sur certaines parcelles.

En parcelles de référence de poiriers des foyers de pucerons mauves sont observés.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enrroulements.



Pucerons cendrés du pommier

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ces pucerons constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression avec la migration sur les jeunes organes.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont actuellement faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.



Pucerons lanigères

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Puceron vert

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.



Pucerons verts

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Punaises phytophages

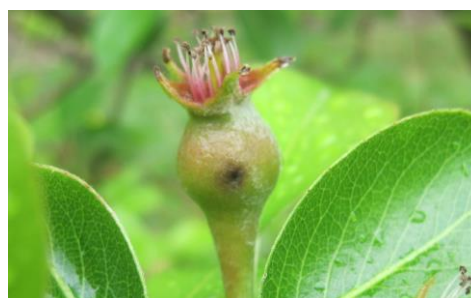
Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles de référence, quelques piqûres sur jeunes fruits ont été observées.



Piqûre de punaise

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Piqûre de punaise

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

• Hoplocampe

Sur le réseau de piégeage, les prises sont en baisse.

Sur arbres non traités, les tous premiers dégâts d'hoplocampe (galerie superficielle sur jeune fruit) sont observés.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.



Dégât d'hoplocampe

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit avec des prises en baisse cette semaine.

En parcelles de référence, les premiers dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Dégât de cécidomyie des feuilles

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence les pontes s'intensifient et les éclosions débutent (2 à 22 % de pousses avec présence de pontes et 0 à 1 % avec des jeunes larves lors des observations réalisées en début de semaine).

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours et les éclosions débutent.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20 % de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30 %.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Cèphe du poirier

Les premiers dégâts de cèphe du poirier ont été observés en ce début de semaine.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.

• Acariens rouges

Les éclosions d'œufs d'acariens rouges (*Panonychus ulmi*) s'achèvent.

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30 % de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

• Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent. Au niveau des foyers de pucerons, on peut observer des œufs, des larves et des adultes de syrphe et de coccinelles ainsi que des larves de punaises prédatrices.



Dégât de cèphe du poirier

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Larve de syrphe

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Adulte de syrphe

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Larve de punaise

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".